

ABONNEMENTS MOBILES – MOBILE SMART

Récapitulatif contractuel

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE ⁽¹⁾. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services

Téléphonie vocale mobile, accès à l'internet mobile

en Belgique et UE :	Mobile Smart
Minutes d'appels	illimités
SMS	illimités
Data	20 GB

Belgique et UE : hors appels/sms vers numéros spéciaux ou surtaxés, hors appels/SMS internationaux depuis la Belgique vers l'étranger, hors MMS

UE = pays de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège et Royaume-Uni.

Existe aussi en version « Full Control » : blocage des appels /SMS/data non inclus dans le forfait ; en national/UE, data supplémentaire uniquement moyennant recharge de crédit.

Débits du service internet et voies de recours

Accès à l'internet mobile	vitesse maximum estimée **			vitesse maximum optimale ***	
	2G	3G	4G	5G	
Download	200 Kbps	21 Mbps	220 Mbps	200 Mbps	200 Mbps
Upload	100 Kbps	2 Mbps	60 Mbps	88 Mbps	100 Mbps

*moyennant terminal et plan tarifaire compatibles; la 5G étant en cours de déploiement, estimation de la vitesse en 5G sur base de données plus limitées.

** La "vitesse maximale estimée" est la vitesse maximale que les utilisateurs peuvent espérer atteindre à différents endroits de la zone de couverture dans des conditions réalistes. Cette valeur maximale résulte de mesures effectuées sur l'ensemble du territoire national et pourrait varier en fonction du plan tarifaire compatible sélectionné, des performances du terminal et de votre localisation pendant l'utilisation du service. La 5G étant en cours de déploiement, l'estimation de la vitesse est basée sur des données limitées.

*** La "vitesse maximale optimale" est la vitesse maximale pouvant être atteinte dans des conditions optimales et peut varier en fonction du plan tarifaire compatible sélectionné, des performances de l'appareil et de votre localisation pendant l'utilisation du service.

⁽¹⁾ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

Si la qualité du service Internet présente un écart significatif permanent ou récurrent malgré un usage normal du service, une réclamation peut être introduite par le consommateur auprès du Service Clientèle.

Prix

- **Abonnement mensuel (TVA comprise) : € 24,99**
- **Tarifs liés à la consommation ou hors forfait (National/UE) : € 0,12/MB, € 0,50/MMS**
- **Tarifs roaming hors UE et internationaux : [Tarifs roaming et internationaux](#)**
- **Options compatibles : [Options Mobiles](#)**

Option offre conjointe (prix en € TVA comprise) incluant outre l'abonnement mobile :

- **un équipement : smartphone** au choix parmi les modèles actuellement disponibles en offre conjointe (voir [Les meilleurs smartphones | Proximus](#)): coût unique d'acquisition, payable à la conclusion du contrat et variable selon le modèle de smartphone et selon l'option obligatoire (Special Deal ou DataPhone)
- **une option obligatoire** selon compatibilité avec l'abonnement mobile et le modèle de smartphone concernés :
 - Special Deal : réduction du coût unique d'acquisition du smartphone (€0/mois)
 - Data Phone : volume data mobile supplémentaire (Belgique et UE)
 - DataPhone 500 MB à € 5/mois
 - DataPhone 1 GB à € 10/mois
 - DataPhone 1,5 GB à € 15/mois
 - DataPhone 2 GB à € 20/mois
 - DataPhone 2,5 GB à € 25/mois
 - DataPhone 3,5 GB à € 35/mois
- **un tableau d'amortissement** qui reprend la valeur résiduelle de l'équipement jusqu'à l'expiration du contrat est joint au contrat.

Durée, renouvellement et résiliation

Durée indéterminée. Résiliation par écrit, à tout moment et sans frais.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

Informations détaillées sur les solutions adaptées : www.proximus.be/handicap

Autres informations utiles

Prix et description sous réserve d'erreurs, de promotions éventuellement applicables et de modifications ultérieures. Seuls les prix en vigueur au moment de la souscription au service, produit ou à l'option ont valeur contractuelle.

En soumettant sa commande, le client accepte les conditions générales et particulières ainsi que les autres informations précontractuelles disponibles via www.proximus.be/mentionslegales

⁽¹⁾ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)